



LA GRAND'CROIX
2 rue Jean Jaurès

Tél. 04 77 73 22 43

Ville de LA GRAND'CROIX (42320)

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal
Séance du 19 juin 2025

DCM 2025-06-58

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-neuf juin à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la commune de LA GRAND'CROIX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Luc FRANÇOIS, maire.

Date de convocation : 11 juin 2025

Membres présents : M. Luc FRANÇOIS, M. Kahier ZENNAF, M. Samuel MERLE, Mme Chrystelle COPPARONI, M. Gérard VOINOT, Mme Delphine VINCENT, M. Marc BONNEVAL, Mme Saliha DEROUAZ, M. Patrick JOUBERT, Mme Véronique HENRY, Mme Florence BROSSE, M. René SERINE, M. Sébastien FINARELLI, Mme Aurélie BERTHE, Mme Anaëlle ORIOL, M. José BLACODON.

Membres excusés ayant donné pouvoir :

Mme Nathalie MATRICON (pouvoir à Mme Delphine VINCENT)
M. Pascal CALTAGIRONE (pouvoir à Mme Chrystelle COPPARONI)
Mme Marie-Christine BLANC (pouvoir à M. Patrick JOUBERT)
Mme Bernadette PINTO (pouvoir à M. Sébastien FINARELLI)
Mme Géraldine REMILLIEUX (pouvoir à Mme Véronique HENRY)
M. Patrice PENEL (pouvoir à M. Kahier ZENNAF)
M. Cyril HILLION (pouvoir à M. José BLACODON)

Membres absents ou excusés : Mme Véronique REYNAUD, M. Nicolas VINCENT-ARNAUD, Mme Marie-Christine COSI, M. Rachid DAOUD, M. Alphonse SCOZZARI BAIO, M. Youssef ZERROUK.

Secrétaire de séance : Mme Aurélie BERTHE

Nombre de conseillers en exercice	29
Quorum	15
Nombre de présents	16
Nombre de procurations	7
Nombre de votants	23

Objet de la délibération :

Service vie scolaire - approbation des tarifs au 1^{er} septembre 2025

Rapporteur : Monsieur Kahier ZENNAF, adjoint

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201030-20250619-DCM2025-06-58-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet 24/06/2025
Publication : 24/06/2025

Le maire, Luc FRANCOIS



Il est exposé : le Conseil municipal est appelé à fixer les tarifs du service vie scolaire au 1^{er} septembre 2025. Les tarifs suivants sont soumis à l'approbation du conseil municipal :

Restauration scolaire + 1 h ½ de garderie

La nouvelle grille tient compte de l'obligation faite de relever le quotient familial CAF à 1000 pour le repas cantine à 1 €.

Situation actuelle		Propositions au 1 ^{er} septembre 2025	
Quotient familial	Tarifs par enfant et par repas	Quotient familial	Tarifs par enfant et par repas
Contribuables locaux		Contribuables locaux	
QF ≤ 1000	1,00 €	QF ≤ 1000	1,00 €
QF entre 1001 et 1200	4,41 €	QF entre 1001 et 1200	4,54 €
QF ≥ 1201	4,52 €	QF ≥ 1201	4,66 €
Non contribuables locaux		Non contribuables locaux	
	6,20 €		6,45 €
Repas sans réservation ou réservation faite hors délais		Repas sans réservation ou réservation faite hors délais	
	6,87 €		7,14 €

Les menus non décommandés dans les délais sont facturés au prix normal.

Également, afin de ne prendre aucun risque quant à l'accueil des enfants bénéficiaires d'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) pour allergies et/ou intolérances alimentaires, il a été convenu, en lien avec le prestataire, de demander aux familles de fournir un panier repas.

Dans ce cas, un tarif spécifique est appliqué, comme suit :

	Tarifs pour l'accueil d'un enfant avec panier repas (dans le cadre d'un PAI)	
	Tarifs actuels (pour mémoire)	Propositions au 1 ^{er} septembre 2025
Contribuables locaux	2,71 €	2,79 €
Non contribuables locaux	3,70 €	3,85 €

Accueil périscolaire

Le périscolaire fonctionne sur trois sites, les lundi, mardi, jeudi et vendredi, le matin de 7 h 00 à 8 h 30 et le soir de 16 h 30 à 19 h.

La prestation est comptabilisée en demi-heure ; toute demi-heure entamée est due.

		Tarifs pour une ½ heure	
		Tarifs actuels (pour mémoire)	Propositions au 1 ^{er} septembre 2025
Si quotient familial ≤ 600	Contribuables locaux	0,79 €	0,81 €
Si quotient familial > 600	Contribuables locaux	1,24 €	1,28 €
Si quotient familial ≤ 600	Non contribuables locaux	1,07 €	1,11 €
Si quotient familial > 600	Non contribuables locaux	1,64 €	1,71 €

		Tarifs forfaitaires	
		Tarifs actuels (pour mémoire)	Propositions au 1 ^{er} septembre 2025
Accueil sans réservation. Absence non décommandée dans les délais. Réserve hors délais.	Contribuables locaux		
	Prestation du matin	3,71 €	3,82 €
	Prestation du soir	6,21 €	6,40 €
	Non contribuables locaux		
	Prestation du matin	4,68 €	4,87 €
	Prestation du soir	7,79 €	8,10 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-214201030-20250619-DCM2025-06-58-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet 24/06/2025
Publication : 24/06/2025

Le maire, Luc FRANCOIS

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité (23 voix pour) :

↳ approuve les tarifs du service vie scolaire, applicables au 1^{er} septembre 2025, tels qu'ils sont présentés.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Lyon, 184 rue Duguesclin (69433 LYON cedex 03), dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'État. Cette requête peut être déposée par écrit ou au moyen de l'application « Télérecours citoyens » accessible à partir du site internet : www.telerecours.fr

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.
Fait à La Grand'Croix, le 23 juin 2025

le maire
Luc FRANÇOIS

la secrétaire de séance,
Aurélie BERTHE



